



Augmentation des charges locatives

Par **aysha**, le **07/02/2014** à **19:15**

Bonjour,

je suis locataire HLM, on nous a installé le chauffage collectif, les travaux on terminés septembre dernier et le chauffage fonctionne depuis octobre dernier. Ce mois ci nous avons reçu la quittance du mois de janvier avec les charges qui ont donc augmentées, mais elles sont excessives j'ai comparé avec des amies qui ont des logements plus grand que le mien et ils ne payent pas autant. J'ai appelé pour savoir s'il pouvait baisser les charges mais ils disent que je n'ai pas le choix que c'est une estimation et qu'il faudra attendre une année pour la régularisation en fonction de la consommation individuelle. Aussi j'ai cherché les compteurs individuels mais je ne sais pas ou ils se trouvent. mon loyer à augmenté de 115 euros, je suis incapable de payer cette somme. J'aimerais savoir quels sont mes droits, et comment faire une réclamation ?

merci d'avance